Garoua 1er Infos

N° 001 Juillet - Septembre 2017

Bulletin Trimestriel d'Informations de la Commune de Garoua 1er, publié avec le concours du PNDP

EDITORIAL

MOHAMMADOU KAOU, MAIRE DE GAROUA 1er

Chers lecteurs,

Dans le souci de mieux communiquer avec vous, nous avons pris l'initiative de mettre sur pied la Commission de l'information, de la communication et de l'informatique dont les deux rôles prioritaires sont l'élaboration et la proposition de la stratégie de communication municipale et de proposer le bulletin municipal.

A ce titre, nous avons plusieurs fois essayé de communiquer avec vous, particulièrement avec nos populations par les canaux conventionnels que sont la radio, la télévision et les journaux.

Cependant, toutes ces informations ont été insuffisantes, à cause de leur qualité et de leurs fréquences. Le rendez-vous pris avec vous pour la mise sur pied d'un bulletin d'information a longtemps duré. Il vaut mieux tard que jamais.

Nous osons croire que l'idée a très bien mûri avant d'être mise sur pied. Il s'agit de l'aboutissement de la convention PNDP-Communes pour la production des bulletins communaux d'information, dans le cadre de la troisième phase de partenariat.

Garoua Info, notre bulletin d'information est né. C'est une vitrine ouverte sur la vie et la gestion des Communes.

Avec la production du premier numéro de notre bulletin d'information dont la parution est trimestrielle, la rédaction se propose de vous promener à travers la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

Vous aurez désormais des informations sur la vie de notre municipalité, les activités du Programme National de Développement Participatif (PNDP) dans notre Commune, les marchés réalisés ou en voix de réalisations dans le cadre du BIP, ou des fonds propres de Garoua 1er, un focus portant sur les investissements marchands, la gestion et la maintenance des ouvrages : l'exemple qui nous vient du CES de Sabongari enfin les communiqués et annonces d'intérêt général.

Afin que rien ne vous soit plus inconnu sur la gestion, le fonctionnement et les investissements réalisés pour améliorer le cadre de vie de nos populations, Garoua Info se doit d'être cette porte sur la vie de notre Commune. Nous vous assurons que rien ne sera plus comme avant.

Ne ratez sous aucun prétexte les différentes parutions à partir de ce premier que vous avez sous les yeux. Faites en bonne lecture

INVESTISSEMENTS

p 2

Garoua Ier à fond la caisse

Un forage réalisé, l'immeuble siège réaménagé, deux blocs de deux salles de classe construits dans les quartiers de Bilé et Kongoré pour un coût global de 51.186.660 Fcfa.

ACTUALITE COMMUNALE

p 2

Un nouvel organigramme en place

La redynamisation de l'administration municipale permet de booster les chiffres de la commune avec l'augmentation des recettes issues de l'impôt libératoire.

Management

Un nouvel organigramme mis en place

La réorganisation des services communaux permet d'insuffler un souffle nouveau à l'exécutif communal et de tenir les promesses faites aux populations.

Le vent du changement longtemps annoncé dans les services de la commune d'arrondissement de Garoua Ier souffle ici avec, d'une part, l'arrivée de nouveaux chefs de services et, d'autre part, le renouvellement de confiance à certains agents communaux à leur poste de travail. Cette décision de l'exécutif municipal fait suite à l'approbation, par la tutelle, de la délibération municipale mettant sur pied un nouvel organigramme à la commune d'arrondissement de Garoua 1er.

L'objectif avoué de cette réorganisation est de donner à la commune un cadre juridique à même de lui permettre de fonctionner de façon efficiente, de maîtriser les dépenses liées à la charge du personnel et de responsabiliser les agents (chefs d'unités et chefs de bureaux) afin d'insuffler un souffle nouveau à l'administration communale.

Les postes de travail nouvellement créés ont été pourvus en responsables. M. Djibrilla du secrétariat de la recette municipale est ainsi promu au poste de chef de service des Affaires financières ; en remplacement de David Djemia, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Tandis que M. Awalou est confirmé au poste de chef de service des Affaires générales. Les postes de chef d'unité protection civile et environnement, de l'hygiène et salubrité, de l'assiette, de la comptabilité et bien d'autres créés restent à pourvoir.

Au cours de leur installation, les promus se sont engagés à promouvoir le développement socio-économique des populations. Le maire, Mohammadou Kaou, leur a recommandé professionnalisme, célérité dans le traitement des dossiers, échange des informations entre les services, élargissement de l'assiette fiscale et augmentation des recettes afin de permettre à l'exécutif municipal de tenir les promesses faites aux populations.

Aussi, des réunions hebdomadaires ont-elle été instituées. Cette méthode de travail permet au magistrat municipal d'insuffler une nouvelle dynamique à son équipe. Les fruits de ce management ne se sont pas fait attendre : l'exécutif municipal est désormais informé, en temps réel, des problèmes que rencontrent les services et, séance tenante, des solutions sont préconisées ; les recettes connaissent une croissance très appréciable par rapport à l'année dernière.

En effet, une commission composée des agents communaux et des éléments du Centre divisionnaire des Impôt de Garoua, chargée du recouvrement de l'impôt libératoire, est sur le terrain depuis le 11 mai 2017. Malgré la morosité économique qui traverse la sous-région, les échos concernant le recouvrement des recettes issues de l'impôt libératoire sont plutôt encourageants. Même si des efforts restent à faire.

Garoua Ier à fonds la caisse

Un forage réalisé, l'immeuble siège réaménagé, deux blocs de deux salles de classe construits au quartier Bilé et Kongoré pour un coût global de 51.186.660 Fcfa.

Malgré la modicité des recettes, l'exécutif municipal de la commune d'arrondissement de Garoua 1er, conformément à la Loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Ter¬ritoriales décentralisées (CTD), a affecté une enveloppe de 112.950.000 Fcfa aux différents projets à financer sur fonds propres en plus prévoit toujours une enveloppe budgétaire pour les investissements. Pour l'année 2017,

Dans la cagnotte des réalisations prévues au second trimestre de l'année, une enveloppe de 19.921.771 Fcfa a été décaissée. Ce qui a permis donner du sourire aux populations du quarier Kanadi Ouest, qui ne sont pas desservies par le réseau de la Camerounaise Des Eaux (CDE). Elles ont, en effet, bénéficié de la construction d'un forage à motricité humaine. Coût de la réalisation : 4.994.190 Fcfa.

C'est qu'en saison sèche, les populations du quartier Kanadi Ouest souffrent d'un manque criard d'eau potable. Aussi, se font-elles ravitailler par les vendeurs d'eau dans des bidons de 30 litres à raison de 50 Fcfa le bidon. Faute de quoi, elles prennent d'assaut les installations du camp des cadres de la Cicam situé non loin de leurs habitations.

Cadre de travail

L'atteinte des résultats passe l'amélioration du cadre de travail. L'exécutif municipal a effectué des travaux d'agencement des bureaux dans l'optique d'améliorer le cadre de travail des agents communaux qui exercent à l'Etat civil et de bien recevoir les usagers à ce service pour un coût total de 4.989.608 Fcfa.

En raison des intempéries, l'immeuble siège de la commune d'arrondissement de Garoua 1er a perdu de son éclat. Le joyau architectural a dû subir une cure de jouvence. Ainsi, 9.937.973 Fcfa ont permis d'effectuer les travaux de peinture aux murs externes et internes, aussi bien que les ouvrages métalliques.

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public (B.I.P), 31.264.889 Fcfa sur les 38.000.0000 Fcfa alloués à la commune de Garoua Ier ont été utilisés pour doter l'école publique de Kongoré et de Bilé, chacune, d'un bloc de deux salles de classe. Ainsi, la souffrance des élèves qui prenaient les cours à même le sol, ne sera plutôt qu'un triste souvenir.

Le PNDP dans la commune

Le CES de Sabongari fait peau neuve

Avec la modernisation de l'infrastructure autrefois construite en matériaux provisoires, l'appellation CES de «Hangar» n'est plus qu'un lointain souvenir.

La construction d'un bloc de deux salles de classe équipées de 60 tables bancs et d'un bloc de latrine à quatre cabines ainsi que la réalisation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine viennent améliorer le quotidien des élèves du Collège d'enseignement secondaire (CES) de Sabongari et les populations riveraines.

Depuis son ouverture, le CES de Sabongari croupit sous le poids d'un manque criard d'équipements scolaires au premier rang desquels les salles de classe pour accueillir les élèves et permettre aux enseignants de dispenser les cours dans des conditions appréciables à défaut d'être idoines. Pour pallier à cette insuffisance, l'administration dudit collège, appuyée par l'Association des parents d'élèves (APE) de cet établissement, a opté pour la construction des hangars en matériaux provisoires, notamment la paille (communément appelée Séko) ou en bâches. Ce qui lui avait d'ailleurs valu le surnom de CES de «Danki», c'est-à-dire le CES de Hangars.

En l'absence de commodités d'usage, les quelques élèves qui y étudiaient étaient exposés aux intempéries : chaleur caniculaire en saison sèche et pluies diluviennes en saison de humide. Parfois, lorsqu'il pleuvait, les cours étaient suspendus. En effet, les eaux suintant de partout rendait l'accès au collège pratiquement impossible. D'où l'abandon des cours par les élèves et l'absence des enseignants à l'école pendant la saison des pluies.

En plus, l'absence de toilettes obligeait les élèves à aller se soulager dans la nature, notamment sur les collines environnantes ou dans les hautes herbes. Ce qui posait également un problème d'hygiène environnementale. Le manque d'eau potable contraignait les élèves à effectuer de longs déplacements pour aller s'abreuver dans le quartier ; occasionnant ainsi des retards aux cours.

Avec la construction de ce bloc de deux salles de classe équipées de 60 table bancs, en sus de la construction du bloc de toilettes à quatre cabines et du forage pour un coût global de 30.492.988 Fcfa, le CES de Sabongari s'arrime ainsi à la modernité. L'appellation de CES de «Danki» n'est plus qu'un lointain souvenir. Le forage à motricité humaine permet de résoudre la difficulté d'accès à l'eau potable et, surtout, il constitue un atout majeur dans la lutte contre les maladies hydriques, en particulier les amibes et les autres vers intestinaux. Il en est de même du problème que posait le surplus de population due à l'arrivée massive des élèves dans cette localité.

Malgré toutes ces réalisations, beaucoup reste encore à faire ; notamment en ce qui concerne la sécurisation de l'espace réservé à cet établissement scolaire qui a besoin d'autres équipements tels que l'aménagement des airs de jeux et même la construction d'autres salles de classe au regard du nombre sans cesse croissant des élèves chaque année académique.

Des latrines pour les usagers de l'hôpital régional

Celles-ci permettront d'assainir le cadre de l'hygiène environnementale.

Suite au déguerpissement des commerçants installés en face de l'hôpital régional de Garoua et à la demande de l'exécutif municipal, le PNDP a construit huit boutiques et quatre calls box en face de la Délégation régionale de la Santé du Nord, à Garoua. Les tenanciers de ces boutiques et calls box ont saisi l'administration municipale pour poser le problème des latrines.

Réagissant à ce besoin tendant à améliorer le cadre de l'hygiène environnementale, le PNDP a répondu positivement par la construction d'un bloc de latrine à quatre cabines pour un coût total de 7.129.423 Fcfa.

Cet investissement marchand exécuté à 100% par le PNDP et réceptionné par la commune d'arrondissement de Garoua Ier ne demande qu'à être mis à la disposition des usagers. Pour ce faire, l'exécutif municipal de Garoua Ier a lancé un appel à candidature pour sa gestion. Les dossiers sont déposés auprès du service des Affaires générales pour étude avant la proclamation des résultats.

Conformément à l'Arrêté préfectoral N°191/AP/D04.01/SAAJP du 05 juin 2017, interdisant les activités de baignade et la pratique de la pêche dans et aux abords du fleuve Bénoué, le préfet du département de la Bénoué interdit pour compter du 05 juin 2017, date de signature du présent arrêté, les activités de baignade et la pratique de la pêche dans et aux abords du fleuve Bénoué. La présente interdiction se justifie en raison de la présence dans les eaux du fleuve, de nombreux hippopotames qui en cette période, agressent les populations.

Les contrevenants au présent Arrêté s'exposent aussi bien aux dangers que représentent ledit animal, qu'aux sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur.

Les sous-préfets des Arrondissements de Garoua 1er, Garoua 2ème, Garoua 3ème, Mayo Hourna, Lagdo, Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Garoua, les Maires des Communes d'Arrondissement de Garoua 1er, Garoua 2ème, Garoua 3ème , et des Communes de Barndaké et Lagdo, et les responsables départementaux des forces de maintien de l'ordre sont chargés de l'application du présent Arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.